|  |  |
| --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |
|  |  | Genève, le 10 juin 2024 |
| **Réf.:** | **Circulaire TSB 212**Manifestations du TSB/HO | **Aux:**– Administrations des États Membres de l'Union;– Membres du Secteur de l'UIT-T;– Associés de l'UIT-T;– Établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
| **Contact:** | **Hiroshi Ota** |
| **Tél.:** | +41 22 730 6356 |
| **Télécopie:** | +41 22 730 5853 |
| **Courriel:** | tsbevents@itu.int | **Copie:**– Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;– Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;– Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| **Objet:** | **Atelier de l'UIT sur le thème "L'évolution des réseaux de transport et d'accès pour la prise en charge des IMT 2030/6G", 7 juillet 2024, et quatrième atelier commun du Groupe ISG F5G de l'ETSI, du BBF, du Comité technique 6 de la CCSA et de la CE 15 de l'UIT-T sur la technologie FTTR (fibre jusqu'à la pièce), (10 juillet 2024), Montréal, Canada** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous informer que l'Union internationale des télécommunications (UIT) organise deux ateliers dans le cadre de la [**réunion de la Commission d'études 15**](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/15/Pages/default.aspx) de l'UIT-T qui se tiendra du 1er au 12 juillet 2024 à Montréal (Canada). Les ateliers seront organisés à l'aimable invitation du Département de l'innovation, des sciences et du développement économique (ISDE) du Canada.

2 Le *premier atelier*, intitulé "[**L'évolution des réseaux de transport et d'accès pour la prise en charge des IMT 2030/6G**](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2024/0707/Pages/default.aspx)", aura lieu le **7 juillet 2024 de 14 h 00 à 18 h 00 EDT. Cet atelier se déroulera uniquement en présentiel**. Il ne sera pas possible d'y participer à distance.

3 L'atelier a pour objet d'offrir à toutes les parties concernées un cadre pour déterminer l'architecture et les exigences nécessaires à la prise en charge des réseaux IMT 2030/6G par les réseaux de transport, l'accent étant mis sur la prise en charge du réseau d'accès radioélectrique 5G avancé et 6G selon les spécifications du Partenariat 3GPP.

4 L'objectif de l'atelier est de présenter aux participants de la Commission d'études 15 une vue d'ensemble de la situation actuelle, des nouvelles exigences et des échéances en ce qui concerne les IMT 2030/6G. Les questions qui présentent un intérêt particulier sont les suivantes:

– le relevé des différences entre la topologie du réseau IMT 2030/6G et la topologie du réseau 5G actuel et des réseaux 5G avancés émergents:

• estimation des exigences relatives à la capacité des liaisons et au temps de latence;

– la prise en charge par le réseau de transport des objectifs d'efficacité énergétique des IMT 2030/6G;

– les avantages potentiels de l'intégration de la gestion des réseaux de transport et d'accès et du réseau IMT 2030/6G;

– l'utilisation de l'IA et de l'apprentissage automatique pour améliorer la coordination des réseaux de transport et d'accès avec le réseau IMT 2030/6G.

5 Sont invités à y participer les Membres de l'UIT et les entités non membres, les organismes de normalisation intéressés, les fournisseurs d'équipements de réseau et les organismes de recherche, ainsi que, en particulier, les opérateurs de réseau de toutes les régions géographiques qui ont déployé la 5G et prévoient de déployer la 5G évoluée ou les IMT 2030/6G.

6 Le *second atelier*, organisé conjointement avec le Groupe chargé des spécifications sur le réseau fixe de cinquième génération (Groupe ISG F5G de l'ETSI) de l'Institut européen des normes de télécommunication, le BBF (Broadband Forum) et le Comité technique 6 de l'Association chinoise de normalisation des communications (Comité technique 6 de la CCSA), constituera le [**quatrième atelier commun du Groupe ISG F5G de l'ETSI, du BBF, du Comité technique 6 de la CCSA et de la CE 15 de l'UIT-T sur la technologie FTTR (fibre jusqu'à la pièce)**](https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/2024/0710/Pages/default.aspx), et aura lieu le **10 juillet 2024 de 8 h 00 à 12 h 00 EDT. La participation à distance sera possible pour cette manifestation**.

7 Le but de l'atelier est de donner l'occasion, pour toutes les parties concernées, de continuer le débat sur la technologie FTTR (fibre jusqu'à la pièce). Cette technologie est un sujet d'actualité qui est étudié au titre de la Question 3/15 relative aux réseaux dans les locaux de l'abonné. La topologie dans les locaux de l'abonné et les fonctionnalités concernant la technologie FTTR peuvent être différentes de celles relatives aux technologies actuelles fondées sur la fibre dans les réseaux de transport et d'accès. Pour parfaire l'élaboration de la spécification relative à la technologie FTTR, et faciliter le déploiement des systèmes FTTR, il est nécessaire de comprendre les cas d'utilisation de cette technologie, les exigences correspondantes, les obstacles à son déploiement et les meilleures pratiques liées à son application.

8 La participation aux deux ateliers est ouverte aux États Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, à tous les participants réguliers des réunions du Groupe ISG F5G de l'ETSI, du BBF, du Comité technique 6 de la CCSA et de la CE 15 de l'UIT-T et à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation aux ateliers est gratuite.

9 Toutes les informations relatives aux deux manifestations, notamment le projet de programme, la liste des orateurs et le lien pour l'inscription, seront disponibles sur les sites web respectifs des manifestations. Ces sites web seront actualisés périodiquement, à mesure que parviendront des informations nouvelles. Il est recommandé aux participants de consulter régulièrement les sites web pour prendre connaissance des dernières informations.

10 **L'inscription est obligatoire pour les deux manifestations.** Elle se fera par un lien d'inscription unique. Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire dès que possible à l'adresse suivante: <https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Login.aspx?src=Registration&Event=C-00014196>. **Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers se fait exclusivement en ligne.**

11 Je vous rappelle que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire du Canada sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu auprès de la représentation du Canada (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les demandes d'assistance pour l'obtention d'un visa doivent être adressées directement à l'hôte de l'atelier. Vous trouverez d'autres instructions concernant les demandes de visa et d'autres renseignements pratiques connexes sur la [page d'accueil de la Commission d'études 15 de l'UIT-T](https://www.itu.int/fr/ITU-T/studygroups/2022-2024/15/Pages/default.aspx).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Seizo Onoe
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications